

1^{ère} EXP PHOTOS

PARTAGE RISE

À l'occasion du **20 novembre**, anniversaire de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, **Partage RISE lance une exposition photos ouverte aux enfants** participants des 29 organisations membres du réseau et aux enfants participant aux projets des antennes locales bénévoles.

LES SUJETS ?

LE DROIT
À L'ÉDUCATION

LE DROIT
À LA SANTÉ

LE DROIT
À LA LIBERTÉ
D'EXPRESSION

LE DROIT
AUX LOISIRS

LES RÈGLES ?

- ☛ Chaque organisation ne peut présenter qu'une photo.
- ☛ « Photo » est pris au sens large : cela peut être une photo, un montage, un dessin ou même un collage de photos pour raconter une histoire !
- ☛ La photo proposée doit être le résultat d'une concertation d'un groupe d'enfants / adolescents participant aux activités d'un membre du réseau désirant illustrer le droit choisi.
- ☛ La photo doit être accompagnée d'une photo « *making of* », prise par un adulte des enfants prenant leur photo.
- ☛ La photo doit être accompagnée d'une légende écrite par les enfants (puis traduite et retranscrite par le partenaire si besoin) entre 30 et 300 mots décrivant l'image, le droit représenté et avec au moins le nom et l'âge des participants ainsi que la date et le lieu où la photo a été prise.
- ☛ Les personnes prises en photo doivent fournir un consentement écrit (et dans le cas de mineurs pris en photos, le consentement des parents doit aussi être fourni).



Partage RISE

Partage
avec les enfants du monde

L'EXPOSITION ?

Les photos seront **publiées sur les sites internet et les pages Facebook de Partage RISE, PARTAGE et des antennes locales bénévoles**. Il sera réalisé une **brochure constituée de toutes photos reçues** (photos prises par les enfants mais aussi photos « *making of* » !). 15 exemplaires seront fournis à chaque organisation participante. Toutes les organisations participantes recevront un tirage papier de leur photo au format affiche.